



66899105132

Concours / Examen :

Session : 11 avril 2024 Voie :

Spécialité : Espaces verts et naturels

Epreuve : Rapport

Commune de Techniville
Service espaces verts

le 11 avril 2024

Rapport technique à l'attention de la directrice des services techniques

Objet : la préservation des sols urbains

Le sol a pu être considéré par le passé comme une matière inerte, simple support de culture ou d'aménagement. L'artificialisation croissante des sols nous oblige à prendre en considération ces derniers dans les aménagements futurs.

Nous verrons dans une première partie quels rôles jouent les sols urbains et quels sont les enjeux de leur préservation.

Nous détaillerons par la suite comment préserver les sols à Techniville et quels sont les moyens opérationnels d'un tel projet.

I- Contexte et enjeux

A- Contexte de la préservation des sols

L'artificialisation à outrance des sols a conduit à une véritable prise de conscience publique et à une obligation d'agir. La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a pour objectif de répondre à cette problématique majeure via la mise en place du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Cette loi répond à l'alerte qui a été lancée depuis plusieurs années par différents groupes d'experts concernant la disparition exponentielle des surfaces végétales d'une part, et sur la pollution et l'artificialisation de ces dernières d'autre part.

En effet, plus de 75 % des sols sont considérés comme fortement dégradés.

Cette dynamique nous amène à repenser les sols et à les considérer comme un objet de connaissance et de préservation, voire de renaturation (régénération des sols dégradés).

Alors pourquoi préserver les sols est devenu un objectif majeur et quels en sont les enjeux ?

B- Enjeux de la préservation des sols

Le sol a un rôle primordial pour le vivant puisqu'il se situe à l'épicentre d'un écosystème qui relie les humains, la faune et la flore.

A l'heure des crises climatiques, que ce soit le réchauffement, les pics de sécheresse et de chaleur ou les inondations, le sol représente un acteur clé.

Au-delà de la microfaune qu'il héberge qui est essentielle pour le biotope, la présence végétale

induite par ce dernier joue un rôle majeur.
Les végétaux représentent un véritable "poumon vert".
Ils captent en effet du carbone et par la photosynthèse et l'évapotranspiration, libèrent de l'oxygène et de la fraîcheur.
Ils aident ainsi à lutter contre les réels de chaleur et à améliorer la qualité atmosphérique en captant les particules polluantes présentes dans l'air.

De plus l'imperméabilisation des sols pose des problèmes d'inondations et de sécheresse car les eaux de ruissellement ne sont pas captées. Le sol, ici encore, permet l'infiltration de ces eaux jusqu' dans les nappes phréatiques.
Comment alors mettre en œuvre une préservation des sols à Techniville ?

II La préservation des sols à Techniville : diagnostic et mise en œuvre

A- La préservation des sols à Techniville : diagnostic

Nous venons de voir les différents intérêts de la mise en place d'une préservation des sols, mais comment agir à Techniville.

Dans le contexte du projet de requalification d'une friche urbaine, il est primordial de connaître le sol sur lequel nous avons à faire. Une analyse de sol est tout d'abord indispensable avant d'envisager quels types de projets sont réalisables.

Le projet étant multiple (aire de jeux, espaces verts, jardins partagés), chaque espace doit être aménagé au bon endroit en fonction du sol.

Des espaces enjazonnés ne nécessiteront pas le même sol qu'un jardin partagé avec une production destinée à l'alimentation.
Un projet ambitieux comme celui-ci permettrait d'avoir un réel intérêt écologique (restauration de terres dégradées où la biodiversité est faible) et humain, avec une réelle création de lien social, que ce soit via les espaces verts ou via les jardins partagés.

Ce projet impactera directement le mode de vie des habitants, c'est pourquoi sa mise en oeuvre doit être réfléchie et longuement étudiée.

(B) Mise en œuvre de la préservation des sols à Techniville

Comme nous venons de le voir, l'analyse du sol est un impératif préalable à l'élaboration du projet. Nous pourrons nous faire assister d'écologues, de botanistes mais surtout d'ingénieurs agronomes afin de réaliser une étude de laboratoire. Dans le cas de sols trop dégradés, une renaturation est possible par l'utilisation d'engrais et surtout d'amendements organiques afin de régénérer les propriétés physico-chimiques du sol.

Des plateformes de compostage et de valorisation afin de créer de la terre végétale fertile existent et pourront nous assister dans ce processus.

Ce projet fait intervenir de nombreux acteurs et nécessite différents niveaux d'expertises. Une maîtrise d'œuvre paraît nécessaire afin de coordonner les différents travaux.

Le projet de valorisation végétale d'une ancienne friche de la ZAC des Tarteres constitue un exemple intéressant qui pourra nous guider afin de trouver des solutions opérationnelles concernant les aménagements et la gestion des espaces et des déchets afin de minimiser les coûts.

La réutilisation de matériaux recyclés, que ce soit pour les surfaces minérales ou végétales est à privilégier.

Enfin, la communication auprès des habitants devra être abondante. Le projet de jardins familiaux est un projet porté par une association locale, nous avons vu qu'il est tout à fait réalisable, il faudra pour cela mettre en place un partenariat durable.

Pour conclure, la préservation de nos sols donne comme un impératif, nous avons vu qu'il présente de multiples intérêts, il faudra un déploiement opérationnel réfléchi et concrète afin de mener ce projet à bien.